

«NOVARTIS NOUS MÉPRISE!»

MÉDICAMENTS Le géant pharmaceutique retire du marché, sans prévenir, trois sortes de gouttes pour les yeux. Colère des ophtalmologues.

Le Pr Carl P. Herbort, ophtalmologue à Lausanne, a tiré la sonnette d'alarme le mois dernier déjà.



Fort utiles et pas (trop) chers, ces trois collyres ne sont désormais plus produits par Novartis.

Ces jours, en Suisse, de nombreux patients souffrant de yeux vivent la même expérience. Ils présentent une ordonnance à la pharmacie pour des gouttes, et on leur répond que le fabricant a cessé de les produire. Stupeur! Les patients appellent leur ophtalmologue et lui demandent s'il s'est trompé d'ordonnance? Eh bien, non!

«Depuis quelques semaines, les cas de patients renvoyés sans leurs gouttes se multiplient, confirme Carl P. Herbort, ophtalmologue à Lausanne. Nous avons l'air quelque peu ridicules de prescrire des médicaments qui n'existent plus sans le savoir!»

Responsable de cette gabegie: le géant bâlois Novartis. «La multinationale a supprimé trois types de collyres très courants sans du tout nous prévenir. C'est du mépris envers les patients et les médecins!» dénonce le spécialiste en ophtalmologie. Contacté hier par «Le Matin», Novartis livre une autre version: «Nous sommes en contact avec les autorités et les spécialistes en médecine pour les tenir informés concernant les changements dans l'offre de nos produits ainsi que sur les alternatives de

traitement.» Derrière cette langue de bois se cache une réalité bien différente. L'information aux médecins n'a démarré que ces derniers jours, alors que les ruptures de stock sont déjà perceptibles. Et Novartis n'a fait que réagir à une lettre courroucée de la Société suisse d'ophtalmologie (SSO) datée du 19 avril dernier. On y lit que «ce n'est pas la première fois» que Novartis retire des produits très utilisés dans les infections et les irritations des yeux. Outre les trois collyres retirés ce printemps (Spersadex, Efemoline, Spersallerg), deux autres formules antibiotiques ont disparu il y a deux ans déjà.

Patient pénalisé

«La gamme d'antibiotiques devient dangereusement restreinte dans notre domaine, souligne Gian Luca Pedrolì, membre du comité central de la SSO. Nous en sommes réduits à nous fournir à l'étranger ou à faire préparer des médicaments dans les pharmacies, ce qui augmente les coûts. Et c'est le patient qui est péjoré, car les assurances contestent le remboursement dans ces cas.»

Pour les ophtalmologues, le désengagement de Novartis est clairement dicté par une logique de profit, ce que le géant bâlois ne cache pas vraiment. Dans sa réponse datée du 2 mai, Novartis explique avoir effectué une «épuration» de son assortiment, en raison du rachat il y a deux ans d'Alcon, leader mondial de l'ophtalmologie. Dans cette lettre, la multinationale dit tout de même «regretter de ne pas avoir informé plus tôt» les professionnels. Et renvoie à une longue liste d'alternatives. «Ce n'est pas du tout aussi simple, conteste Carl P. Herbort. Pour le collyre Efemoline, par exemple, il faut désormais prescrire deux flacons différents. C'est plus cher et désagréable deux fois pour les patients!»

La solution serait de forcer Novartis à céder l'exploitation de ses préparations abandonnées à une entreprise intéressée. «C'est ce que nous demandons avec la SSO, explique Carl P. Herbort. Nous sommes en contact avec une entreprise allemande intéressée. Mais Novartis fait tout pour faire capoter l'affaire. C'est cynique et presque irrationnel, tant ces produits sont utiles et fortement prescrits depuis de nombreuses années.»

Pour l'heure, comme on dit, il ne reste aux patients plus que les yeux pour pleurer!

● LUDOVIC ROCCHI
ludovic.rocchi@lematin.ch
LIRE L'ÉDITO CI-CONTRE